

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

“Gérer les migrations dans l'intérêt de tous”

UNE STRATEGIE GLOBALE DE MIGRATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT



Mme Ndioro Ndiaye

Directeur Général Adjoint

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Introduction

- 2001: Atelier de conceptualisation de la stratégie de Migrations & Développement en Afrique (MIDA)
- Stratégie
 - mobilisation des migrants africains, des pays d'origine et de résidence
 - valoriser le rôle des diasporas africaines dans le renforcement des capacités institutionnelles du continent africain à travers la mobilité des ressources humaines, intellectuelles et financières
- Objectif: renforcer les capacités institutionnelles du continent africain, contribuer à la croissance économique des pays et à la lutte contre la pauvreté



- Partenaires: les gouvernements africains et européens, l'Union africaine, le NEPAD, la Banque Africaine de Développement, l'Union européenne
- Objectif: favoriser la création d'une politique de migrations pour le développement
- En cinq ans, intérêt d'un grand nombre d'Etats et d'institutions pour le MIDA
- Le temps est venu de développer une stratégie plus globale, de tirer les leçons des expériences et d'identifier les faiblesses
- Défi: développer et adopter une approche quinquennale



Les forces du MIDA

- La stratégie adoptée est l'émanation d'une initiative des Etats africains et de leurs diasporas

- Le MIDA intègre les stratégies nationales, les plans d'action sectoriels, les indicateurs de développement, les Objectifs de Développement du Millénaire et les Programmes Indicatifs Nationaux
- Le MIDA prévoit l'enregistrement des membres intéressés des diasporas, permettant la mise en corrélation des besoins et des disponibilités
- Le MIDA est transposable dans des pays en situation post-confliktuelle, de reconstruction, de réconciliation et de gestion de crises
- La contribution de la diaspora peut renforcer les actions génératrices de revenus et la bonne gestion des affaires publiques et privées



- Les contacts entre les institutions nationales en Afrique et les experts africains de l'extérieur ont permis:
 - La reconnaissance de l'apport positif des migrants au processus de développement
 - Le renforcement d'une image positive du pays au sein de la diaspora
 - Le renforcement d'une image positive de la diaspora auprès des populations autochtones (réconciliation lorsque nécessaire)
 - L'échange de bonnes pratiques, de résultats de recherches, de méthodes de travail et de gestion
 - La création de liens durables, de jumelage, et d'échanges
 - L'ouverture de filières de coopération et d'accords professionnels entre les secteurs privés
 - Le MIDA a permis de lancer un plaidoyer sur l'importance de la migration et d'assurer la reconnaissance du rôle des diasporas



Les faiblesses du MIDA

- La faible responsabilisation et participation des structures gouvernementales
 - La gestion des liens avec la diaspora se fait souvent uniquement à travers des départements au sein du Ministère des Affaires extérieures
- Les lacunes des processus de consultation entre les secteurs public et privé dans les pays d'origine
- Les difficultés que rencontrent les institutions d'enseignement supérieur, publiques ou privées, dans les pays d'origine, à remplir leur rôle de centres de développement et d'excellence
- Le manque de confiance réciproque entre les Etats des pays d'origine et les diasporas



Globalement, les initiatives gouvernementales et privées prises dans le cadre des programmes MIDA en cours ont permis de démontrer la plus-value de l'implication des diasporas dans la concrétisation et les réalisations des objectifs de développement des institutions nationales des pays concernés

Cohérence des cadres de mise en œuvre des politiques liant Migration et Développement

- Une meilleure compréhension du phénomène migratoire et des implications possibles des diasporas dans le développement est essentiel
- La majeure partie du continent doit faire face à une migration interne et externe avec des répercussions écologiques et économiques considérables
- La migration étant intersectorielle, pluridisciplinaire et touchant les secteurs public et privé, sa gestion au sein de toutes les structures gouvernementales est nécessaire à une bonne cohérence interne



Volonté et décisions politiques

- 2001: la stratégie du MIDA a été entérinée par les Chefs d'Etats de l'Union africaine (Lusaka)
 - Besoin d'appréhender les défis migratoires du continent et de développer un cadre stratégique pour une politique migratoire en Afrique
 - Intégration des migrations dans les agendas nationaux et régionaux pour la sécurité, la stabilité, le développement et la coopération
 - Libre circulation des personnes
 - Renforcement de la coopération intra-régionale
 - Création de conditions politiques, sociales et économiques pour lutter contre la fuite des cerveaux et attirer l'investissement des diasporas



- Intérêt de la CEDEAO, la SADC, l'IGAD, la COMESA, l'EAC, l'UMA
- L'Union africaine a placé ses diasporas au centre de ses activités dans son Plan Vision et Stratégie 2004-2007
- Les diasporas ont été identifiées comme l'un des organes de l'Union
- Intérêt de la communauté des donateurs et d'organisations multilatérales
- Mars 2006: conférence internationale organisée par le gouvernement belge, la Banque mondiale et l'OIM
- Septembre 2006: Dialogue de Haut Niveau sur la Migration prévu à l'Assemblée générale des Nations unies à New York



- Intérêt croissant des Etats africains pour les politiques et programmes de migrations internationales
- Formulation du « Cadre stratégique pour une Politique de Migration en Afrique » de l'UA
- Ces initiatives doivent être soutenues par les partenaires internationaux
- Il faut initier et faciliter le dialogue régional, sous régional et national et planifier à moyen et long terme
- Pour être positives, les migrations doivent être connues et maîtrisées par l'ensemble des acteurs dans les pays d'accueil et les pays d'origine



- Il faut donc contribuer à la mise en place de programmes d'éducation et de formation à l'intérieur des structures qui créent la connaissance.
- Il est important de cibler les centres d'éducation, les pôles d'excellence, autrement dit partout où le savoir se crée, pour y développer des curricula de formation en gestion de la migration
- Nécessité d'une coopération internationale accrue entre Etats d'origine et d'accueil des migrants, et avec les migrants eux-mêmes.
- Nécessité d'augmenter les voies légales de migration qui permettent et facilitent la circulation des migrants, la mobilité mais aussi la mobilisation de la diaspora et de ses capacités humaines et financières



Points d'action prioritaires

- Intégration effective des forces positives des migrations dans les structures de gestion des programmes de développement des pays d'origine
- Création d'environnements favorisant la confiance mutuelle et l'investissement
- Adaptation et harmonisation des politiques de ressources humaines et de bonne gouvernance des affaires publiques selon les standards internationaux
- Renforcement des capacités nationales et régionales de gestion des structures de développement



Intégration effective des forces positives de la migration dans les structures de gestion des programmes de développement des pays d'origine

- Créer systématiquement des départements de gestion des travailleurs migrants de l'extérieur au sein de structures gouvernementales
- Intégrer les diasporas dans les plans et priorités nationales
- Assurer l'adhésion de toutes les parties gouvernementales et non gouvernementales au processus de recrutement des membres de la diaspora
- Evaluer la cohérence des politiques et des actions proposées
- Organiser un dialogue avec les représentants des Africains de l'extérieur



- Favoriser la création de banques de données internationales sur les migrations et le développement
- Faciliter les transferts de compétences (facilités de migration, de séjour et d'importation de matériel professionnel)
- Encourager les Etats africains à intégrer les composantes migratoires au sein des PIN et des DSRP
- Développer des politiques de gestion de la migration
- Faciliter la mobilité des ressources humaines de la diaspora entre leurs deux espaces logiques de vie





- Faciliter la mobilité des travailleurs dans un cadre continental et régional
- Attirer les investissements des travailleurs nationaux de l'extérieur
- Créer un environnement commercial, financier et productif sécurisant
- Promouvoir la croissance économique par le commerce, les investissements productifs et l'emploi
- Encourager la coopération régionale en termes de migration économique



Adaptation et harmonisation des politiques de ressources humaines et de bonne gouvernance des affaires publiques selon les standards internationaux

- Adoption de politiques d'emploi qui assurent la libre circulation des personnes en Afrique
- Développer des politiques et des législations migratoires ainsi que des structures gouvernementales et intergouvernementales de gestion
- Désigner des points focaux au sein des ministères compétents
- Promouvoir une plus large participation des partenaires sociaux et de la société civile
- Favoriser et mettre en place les outils afin de collecter et échanger les informations sur la migration du travail aux niveaux régional et national



- Faciliter l'intégration des travailleurs migrants sur les marchés de l'emploi, et la participation aux syndicats et groupes représentatifs de travailleurs
- Développer les législations relatives à la reconnaissance d'un statut spécifique permettant de protéger les droits des experts africains issus de la diaspora durant le partage d'expérience lors de missions d'expertise dans leurs pays d'origine
- Mettre en place les modalités et les mécanismes qui favorisent la migration temporaire dans le contexte du GATS
- Assurer un dialogue permanent entre les agences gouvernementales sur la migration, le commerce, et les questions liées à l'emploi



Renforcement des capacités nationales et régionales de gestion des structures de développement

- Consolider le rôle de l'Union africaine et des agences régionales en Afrique
- Renforcer le dialogue inter-état, les consultations régionales et la coopération internationale
- Mettre en œuvre un mécanisme de formation continue, de suivi et contrôle des capacités institutionnelles nationales et régionales en vue d'assurer la gestion des structures de développement en Afrique



- Etant donné que nous sommes à un tournant en ce qui concerne les problèmes et la gestion de la migration internationale avec le Dialogue de Haut Niveau (DHN), prévu à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York en Septembre 2006:

Il serait judicieux que l'OIM accepte d'investir davantage dans le MIDA pour que nous puissions aider nos Etats Membres à asseoir une politique cohérente de migration et de développement par :

- des investissements en :

Conclusion

La participation de la diaspora africaine au développement de l'Afrique, telle qu'ajoutée dans l'acte constitutif de l'Union africaine lors du sommet de Maputo de juillet 2003, représente une base essentielle de travail à considérer pour l'implication des diasporas dans le développement de politiques qui concernent l'Afrique